



Robert de Mûelenaere

La Confédération est impatiente de renouer le dialogue

En communiquant son mémorandum aux partis politiques en avril dernier, la Confédération était loin de penser qu'il lui faudrait patienter plusieurs mois avant d'engager la concertation sur un ensemble de dossiers importants pour le secteur.

Les questions à débattre avec le prochain gouvernement sont nombreuses et, pour certaines, urgentes. Ainsi, en est-il, par exemple, des changements de politiques dans le domaine de la réduction des charges des entreprises. L'accent doit être mis dorénavant sur une diminution globale des charges et non plus sur les réductions qui profitent davantage aux bas salaires.

Il faut aussi s'occuper de la modernisation du marché du travail, de manière à donner aux entreprises davantage d'ouvertures et d'opportunités en termes de création d'emplois, et de la lutte contre le travail illégal. Dans ce contexte, la Confédération vient d'adopter un ensemble de nouvelles propositions, qu'elle attend de soumettre aux responsables politiques.

Les matières fiscales occupent également une place importante dans les revendications de la Confédération : le secteur demande notamment une incitation fiscale plus forte pour les investissements immobiliers des ménages, une extension du taux réduit de TVA, ou encore un soutien accru à la construction durable, en particulier en matière d'économies d'énergie.

N'oublions pas la taxe CO₂ sur les véhicules de société, qui devra être fondamentalement remise en question. La Confédération a d'ailleurs adressé au formateur, au mois d'août dernier, une note d'argumentation pour la suppression de la taxe sur tous les véhicules des entreprises qui sont affectés au transport collectif des travailleurs.

Ces dossiers et d'autres encore, comme celui de l'assurance obligatoire de la responsabilité des entrepreneurs ou celui du respect de l'application de la loi Breyne, seront sur la table de la concertation... dès que l'interlocuteur sera connu. Espérons qu'il ne faudra plus jouer les sœurs Anne trop longtemps !

Robert de Mûelenaere
Administrateur délégué

CONFÉDÉRATION CONSTRUCTION Votre clé pour réussir

La Confédération Construction est l'organisation de référence pour le secteur de la construction tout entier. L'entrepreneur est au centre de ses préoccupations. En tant qu'organisation de défense des intérêts représentative et active dans l'ensemble du territoire belge, elle offre une gamme exclusive de services, totalement adaptés aux besoins spécifiques de l'entrepreneur.

La priorité de la Confédération est de fournir une information correcte et fiable sur tous les dossiers liés à la construction. Par le biais de sa banque de données construction en ligne www.confederationconstruction.be, de sa lettre d'information hebdomadaire Construction-News et de son mensuel Construction, elle offre une valeur ajoutée que recherche tout entrepreneur et qu'il ne trouvera nulle part ailleurs. Être affilié à la Confédération Construction, c'est investir dans les connaissances,

dans le savoir-faire. Un investissement qui se rentabilise par un gain de temps et des avantages exclusifs, mais aussi et surtout par une avance sur la concurrence. La Confédération Construction est une organisation de services et de défense des intérêts pour tous les entrepreneurs, de petite ou de grande taille, actifs dans tous les secteurs de la construction et sur tout le territoire belge. En un mot, la Confédération Construction est votre clé pour réussir.